

**Délibération 2023 / 12-14**

**L'an deux mil vingt-trois le jeudi quatorze décembre à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

**Etaient présents les Conseillers municipaux** : Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Jean-François CHAMPEAU, Arnaud PICOUT, Mmes France-Noëlle GIMENEZ, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU.

**Absents excusés** : Mr Jacques FAURE (procuration Mme Mireille LILLE-PALETTE RECONDU), Mme Claudine DAURY-NEYRET (procuration M. Raymond RABETEAU), Mr Cédric LECOMTE

**Absent** : Mrs. Anthony BUYS

**Secrétaire de séance** : Mme France-Noëlle GIMENEZ

\* \* \* \* \*

**BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°4**

**Virement de crédit / section de fonctionnement et d'investissement**

- **Vu les inscriptions au budget primitif 2023 du budget principal,**
- **Considérant** les manques de crédit aux comptes 66111 Intérêts réglés à l'échéance et 2151 Réseaux de voirie et 2115 terrains bâtis, il convient de procéder à un virement de crédit sur le budget principal, en section de fonctionnement et d'investissement,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **décide** de procéder au virement de crédits suivant sur le budget principal 2023 en section de fonctionnement et d'investissement :

**FONCTIONNEMENT**

D : 66111 Intérêts réglés à l'échéance	+ 600.00 €
D : 60631 Fournitures d'entretien	- 600.00 €

**INVESTISSEMENT**

D : 2151 Réseaux de voirie	+ 7 000.00 €
D : 2115 Terrains bâtis	+ 69 000.00 €
D : 2041642 Bâtiments et installations	+ 25 000.00 €
D : 020 Dépenses imprévues	- 32 000.00 €
D : 2313 Constructions	- 39 000.00 €
D : 2315 Installations matériel	- 30 000.00 €

- **charge** Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, 14 décembre 2023

Le Maire,  
Raymond RABETEAU

